

Beuvardes

LE CARNET BEUVARDOIS

Un village et un journal

Mariage :
Melle Christelle PONCELET et Mr Franck GAULLIER se sont unis le 24 Avril 1999 en mairie de BEUVARDES.

Melle Nathalie RUFY et Mr Christian ZAJECKI se sont unis le 03 Juillet 1999 en mairie de BEUVARDES.

Melle Linda MOREAU et Mr Cédric COP s'uniront le 10 Juillet 1999 en mairie de BEUVARDES.

Naissances :

Thibaut SENET né le 20 Février 1999

Aurélien MIGNOT né le 3 Mars 1999

Caudice COURTIAL née le 10 Mars 1999

Maxime MATHIEU né le 2 Juin 1999

Décès :

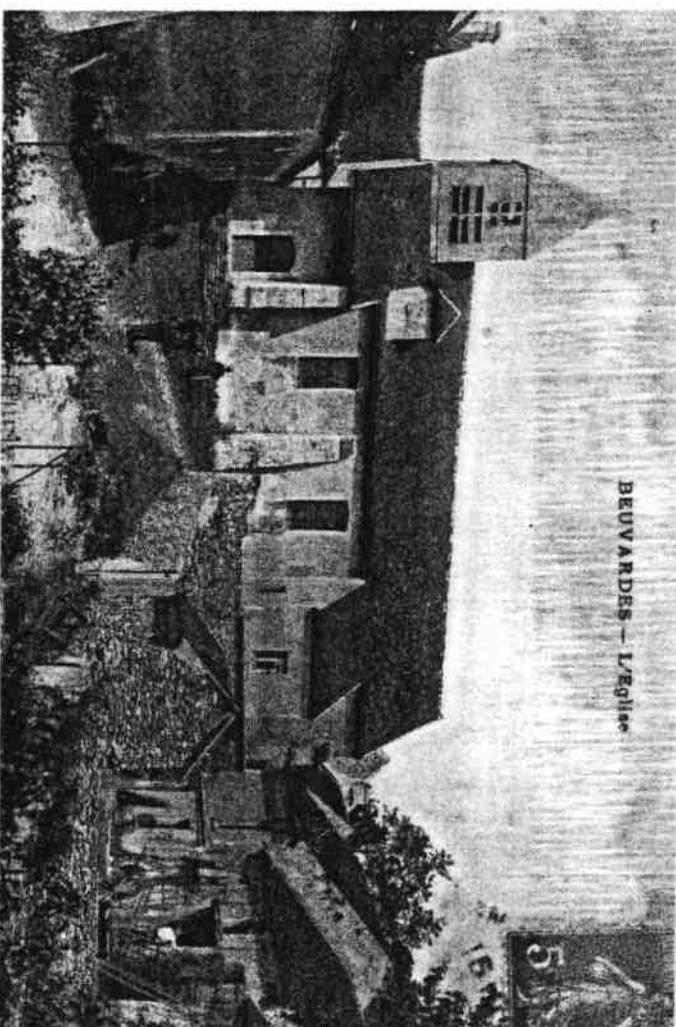
Mr René BELLIER s'est éteint le 17 Mars 1999

Mme Cécile DUCROCCQ, veuve PRIEUR, s'est éteinte le 17 Mars 1999

Mme Simone MAIRE, veuve MADELIN, s'est éteinte le 28 Avril 1999

Mme Andrée BELLIER, épouse PERDREAU s'est éteinte le 23 Juin 1999

Mme Albertine LEQUEUX, épouse RUFY, s'est éteinte le 29 Juin 1999



N°12 juillet 1999

Beuvardes s'essouffle

Depuis quelques temps la vie associative de Beuvardes a tendance à s'endormir malgré la persévérance de quelques personnes.

Il devient de plus en plus dur de vous faire sortir de chez vous et bien sûr les mauvaises langues diront que rien n'est fait à Beuvardes.

Dernièrement, nous avons provoqué quelques réunions pour avoir votre sentiment et vous n'avez pas été nombreux à répondre présent.

Réunion pour le tennis 18 personnes étaient présentes, cela fait peu.

Malgré cet effectif réduit un groupe s'est mis au travail et a réfléchi pour la nouvelle saison à de nouveaux tarifs.

Réunion pour le Foyer Rural une vingtaine de personnes étaient présentes aussi une petite explication s'impose.

Il y a le Foyer Rural "le bâtiment" qui sent à toutes les associations pour faire leurs animations et aux personnes qui le louent pour faire des réceptions privées, et il y a l'association du Foyer Rural, qui est un groupe de personnes qui organise des animations (lotto, bal, exposition, concert, etc.) pour le plaisir des participants, mais ce groupe a besoin d'aide et de gens désirant s'investir.

Pour le 14 juillet, nous allons faire quelque chose de différent et l'après-midi sera animée par les associations du village : jeux, tournoi de foot, bal etc. aussi faites moi revenir sur mes propos et soyez tous présents au stade.



Champignons : oui, mais pas n'importe comment

L'article 547 du code civil notifie que les champignons cueillis tant en forêt que dans les prairies, appartiennent au possesseur du terrain.

Même en l'absence de panneaux stipulant "cueillette de champignons interdite" d'éventuelles poursuites pour vol peuvent être engagées.

En ce qui concerne les champignons que l'on trouve en forêt de BIJUVARDIES, le conseil municipal a toujours accordé une tolérance aux ramasseurs de champignons pensant que ceux-ci se limitent à une cueillette familiale.

Or, des rumeurs sont état que des personnes se livreraient à des cueillettes à fins commerciales, il est à noté également que ces cueillettes s'opèreraient dans une euphorie certaine; la faune sauvage a besoin de tranquillité.

Si les gens concernés se reconnaissent et sont de bonne volonté, le problème est d'ors et déjà solutionné.

Une cueillette intelligente, en harmonie avec la nature et la faune est préférable à une réglementation.

Bois de chaussage

Quelques stères de bois sont à vendre, les conditions sont identiques à celles de l'année dernière.



DISTINCTION AU C.P.I.

Tout d'abord nous avons de vous faire part de la nomination du nouveau chef de corps du centre de secours de Beuvardes. L'Adjudant chef J. RODENHO depuis le 1^{er} Février 1999.

Cinq de nos pompiers ont obtenu de nouveaux diplômes Il s'agit du :

S.P. Christophe BEAUFORT est promu 1^{re} Classe

S.P. Maryline PETRUS est promue 1^{re} Classe

Les S.P. Frank DUPONT, Andy MOREAU et Anaud PETRUS ont obtenu leur diplôme « C.F.A.P.S.E » Certificat d'aptitude premier secours en équipe

Permis de construire ou déclaration de travaux?

Pour les travaux de ravalement

Pour les travaux de clôture

Pour les habitations légères de loisirs dont la surface est inférieure à 35 m²

Pour les châssis et serres dont la hauteur est supérieure à 1,5m et moins de 4m

Pour les constructions dont la surface habitable est inférieure ou égale à 20m²

Toutes ces constructions entre dans le domaine de la déclaration de travaux pour le reste un permis de construire est de rigueur aussi pour ne pas avoir de désagrement il est préférable de se renseigner en Mairie.

Secrétariat de Mairie

Pendant les vacances de notre secrétaire de Mairie du vendredi 23 juillet au lundi 23 août, un remplacement sera effectué par Céline que vous connaissez car elle a effectué le remplacement de Nicole pendant son absence l'année dernière.

Les nouveaux horaires seront le mardi matin de 10H à 12H le jeudi après midi de 16H à 18H

Prenez vos précautions

	Habitants de BEUVARDES	Personnes extérieures
moins de 12 ans	50 Francs	100 Francs
de 12 à 18 ans	110 Francs	120 Francs
Etudiants, militaires	110 Francs	120 Francs
18 ans et plus	180 Francs	200 Francs
tarif horaire	25 Francs	25 Francs

Une réduction de 10% est accordée à partir de la deuxième adhésion pour un même foyer

Les inscriptions se font à la mairie de Beuvardes durant ses horaires d'ouverture.

L'école est finie

Comme tous les ans à pareille époque les élèves passent un moment difficile que sont les examens. Nous félicitons tous les reçus et nous souhaitons courage pour ceux qui se trouvent en rattrapage et de persévérer pour les autres. Nos jeunes de Beauvards qui entrent en 6ème se voient récompensés par un dictionnaire offert par le SIVOM Beauvades Epieds Villeneuve qui leur sera remis le 14 juillet au Stade vers 17H30. Toutes nos félicitations à Beyeler Ghislain, Cagnet Olivier, Chailloux Aurélie, Dupont Benoit, Fréquelin Stanislas, Jequen Vanessa, Miniot Cyril, Moizant Aurélie, Sachet Céline, Valléjo Lucy.

Sport

Cette année le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une petite aide financière à tous les jeunes qui font des activités sportives ou culturelles.
Pour recenser ces jeunes nous leur demandons de se présenter en Mairie.

Sécurité sociale

Comme vous pouvez le savoir la permanence de la sécurité sociale devrait être supprimée à partir de cet été, aussi comme beaucoup d'élus nous avons écrit notre désapprobation et il est évident que tous nos services de proximité sont appelés à disparaître si nous ne faisons rien.

Festivités du 14 juillet 1999

Mardi 13 juillet

- 22H00** Début du Bal au stade
22H45 Retraite aux flambeaux (départ au terrain de tennis)
23H15 Grand feu d'artifice
Buvette et restauration sur place

Mercredi 14 juillet

- 10H00** Pêche à la truite dans la fontaine St Martin
11H00 Défilé et dépôt de la gerbe au Monument aux Morts
11H30 Apéritif pour tous, place de la Mairie

A partir de **14H00** Au stade de Beauvades

Nombrées Animations, Lots !

- 15H00** Grand Challenge avec classement par catégories
Tournoi de Foot, toutes catégories
Mât de cocagne et ses surprises
Visitation du filet gauj, etc...

- 17H30** Remise des trophées, des prix et des dictionnaires pour les enfants entrant en 6ème

Vidage au soif du programme gagnant (personne présente ou représentée)

- 18H00** Grande finale de l'oot-Inter Beauvadoise
Bal (disco-musette)
Possibilité de restauration sur place